PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

NATURA 2000

01/03/2023

PROGRAMME D'ACTIVITE POUR L'ANIMATION DES DOCUMENTS D'OBJECTIFS

01/03/2023 AU 29/02/2024

Sites Natura 2000

Site Natura 2000	Échéance du rôle de Structure Porteuse pour le SMAG PNRML
ZSC Tourbière de Négarioux-Malsagne (FR 7401104)	
ZSC Landes et zones humides de la Haute- Vézère (FR 7401105)	
ZSC landes des Monédières (FR 7401107)	
ZSC Gorges de la Vézère autour de Treignac (FR 7401109)	23 février 2024
ZSC Forêt de la Cubesse (FR 7401110)	
ZSC Tourbières et fonds tourbeux de Bonnefond Péret-Bel-Air (FR 7401123)	
ZSC Tourbière de Négarioux-Malsagne (FR 7401104)	
ZSC Haute-Vallée de la Vienne (FR 7401148)	
ZSC Vallée de la Gioune(FR 740 1128)	
ZSC Landes et zones humides autour du Lac de Vassivière (FR 740 1145)	22 octobre 2023
ZPS Plateau de Millevaches (FR 741 2003)	

Table des matières

I.	ZSC	TOURBIERE DE NEGARIOUX-MALSAGNE (FR7401104)	5	
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces	5 6 7 7	
II.	ZSC	LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE-VEZERE (FR7401105)	8	
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces	19 20 20	
III.	ZSC	ZSC LANDES DES MONÉDIÈRES (FR 7401107)		
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces	21 21 22	
IV.	ZSC	GORGES DE LA VEZERE AUTOUR DE TREIGNAC (FR 7401109)	24	
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces	24 24 25	
٧.	ZSC	FORÊT DE LA CUBESSE (FR 7401110)	26	
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces	26 26 27 27	
VI.	ZSC	TOURBIÈRES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND PÉRET-BEL-AIR (FR 7401123)	29	
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces	29 30 30	
VII.	ZSC	VALLÉE DE LA GIOUNE (FR 7401128)	33	
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces	34 34 34	

	6.	Pilotage de l'animation du site	35
VIII.	ZSC	LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIERE (FR 7401145)	36
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces	49 49 49
IX.	zsc	HAUTE-VALLÉE DE LA VIENNE (FR 7401148)	51
	1. 2. 3. 4. 5.	Gestion en faveur des habitats et des espèces Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces	52 52 52 53
X.	ZPS	PLATEAU DE MILLEVACHES (FR 741 2003)	55
	1. 2. 3. 4. 5. 6.	Gestion en faveur des habitats et des espèces Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces	56 56 56 57
XI.	ANI	MATION MULTISITE	58
	1. 2.	Animations et communicationVie du réseau et prospective	

Figure 1 : réouverture de landes et pelouses au bord du lac de Lavaud Gelade (23)

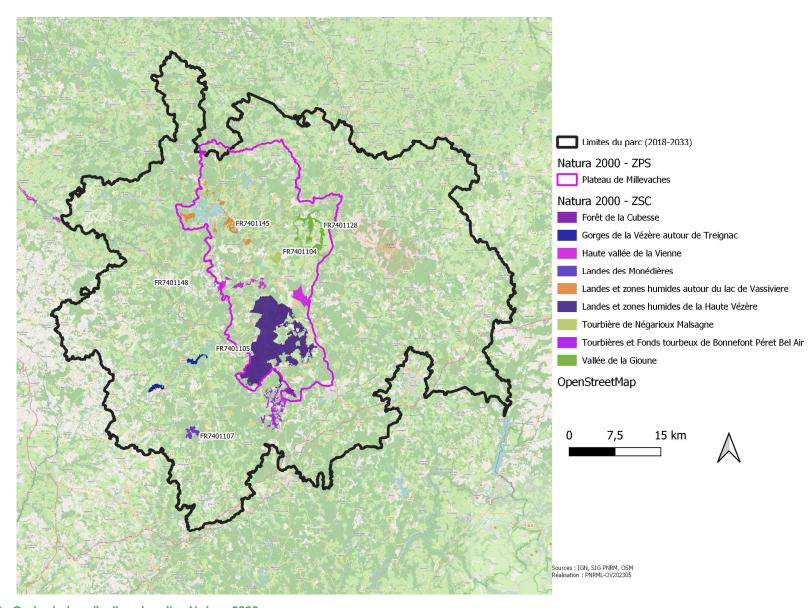


Figure 2 : Carte de localisation des sites Natura 2000

I. ZSC TOURBIERE DE NEGARIOUX-MALSAGNE (FR7401104)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

a) Contrats forestiers

Un pré-contrat sera étudié sur la partie sud du site Natura 2000, y compris l'analyse de l'éligibilité des arbres.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 24 heures / Ingénieur Territorial
- 8 heures / Technicien Territorial

Contenu:

- Détourage des îlots et marquage des arbres
- Chiffrage du contrat
- Transmission des informations à la commission régionale de sélection des contrats Natura 2000.

b) Mesures agroenvironnementales et climatiques

3 exploitations agricoles seront contactées dans le but de leur proposer un engagement dans le nouveau dispositif agroenvironnemental. Les exploitations volontaires bénéficieront de la réalisation par le SMAG PNRML d'un diagnostic agroenvironnemental de leur exploitation. Les parcelles concernées par le site Natura 2000 seront engagées prioritairement. Le cas échéant, après le 15 mai, lorsque les dossiers auront été validés, le SMAG PNRML réalisera les plans de gestion sur les parcelles concernées par des mesures à plan de gestion.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 36 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Prise de contact avec les agriculteurs
- Dossier d'exploitation
- Cartographie
- Synthèse / analyse

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

En raison de la faible étendue du site, réduisant la probabilité de survenue d'une procédure d'EIN sur la période, aucun temps n'a été a priori affecté à cette tache sur ce site.

3. Animations et communication

Il s'agira d'informer, communiquer et sensibiliser aux actions de préservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire par le biais du site internet du site, du sentier de découverte, de la diffusion de supports de communication et de l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand public. Une information spécifique portant sur la (re)découverte de la Bruchie des Vosges est envisagée.

Temps de travail dévolu à l'action :

38 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Mise à jour du site internet (actualités, bilan activité, compte-rendu de COPIL, sorties, etc.)
- Contribution à la rédaction de la Lettre Natura 2000.
- Chantier bénévole
- Gestion des problématiques liées au sentier de découverte (réunions, balisage, mobilier pédagogique, mise à jour du livret, etc.)
- Publicité (création d'affiches, diffusion sur les réseaux sociaux et moyens de communication du Parc, réalisation d'interview, etc.)

4. Suivi des habitats et des espèces

Les agents du SMAG PNRML suivront et participeront aux inventaires piscicoles que la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques conduira sur le site, dans le cadre de l'appel à projet DREAL dont cette association a été bénéficiaire en 2023.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 8 heures / Ingénieur Territorial
- 8 heures / Technicien Territorial

- Réalisation d'inventaires
- Relecture de rapports intermédiaires
- Échanges avec la FDPMA

5. Vie du réseau et prospective

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000, partenaires, etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

Il procédera à une analyse critique du Document d'objectifs qui devra permettre d'en entamer la révision. Ce travail sera mené en concertation avec les autres animateurs de sites Natura 2000 portés par le SMAG PNRML.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 25 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Veille territoriale
- Participation aux réunions stratégiques
- Analyse du Docob

6. Pilotage de l'animation du site

Un comité de pilotage sera organisé, vraisemblablement au cours du mois de Décembre 2023. Il permettra de :

- présenter le bilan triennal de l'animation du site,
- renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
- renouveler la présidence du Comité de pilotage,
- proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
- valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets, archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 32 heures / Ingénieur Territorial

- Échanges téléphoniques et/ou mails avec les parties prenantes à l'animation du site
- Suivi du temps de travail
- Analyse des actions à mi-parcours
- Rédaction des rapports d'activité de fin d'animation
- Réflexion sur la période d'animation suivante : analyse des perspectives et rédaction du programme d'activité
- Préparation et animation d'un Comité de pilotage, et compte-rendu afférent

II. ZSC LANDES ET ZONES HUMIDES DE LA HAUTE-VEZERE (FR7401105)

L'animation de ce site sera confiée à un prestataire par le SMAG PNRML.

En 2021 et 2022, les prospections conduites dans les secteurs prioritaires de démarchage préalable à la signature de contrats Natura 2000 ont permis de répertorier un certain nombre de propriétaires intéressés par la contractualisation Natura 2000. Pour 2023, le travail d'enquête sera poursuivi et le lien avec les propriétaires intéressés par les contrats Natura 200 sera entretenu.

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

8 secteurs ont été définis pour 2023 : 1 secteur à enjeu forestier et 7 secteurs à enjeu pastoral

Les secteurs à **enjeu pastoral** correspondent des espaces agro-pastoraux stratégiques pour la conservation des habitats communautaires (prépondérance d'habitats d'intérêt communautaire). Ces surfaces n'étaient pas déclarées à la PAC en 2020, ce qui les rend a priori propices à l'engagement de contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers. La surface cadastrale totale couverte par ces secteurs est **de 73 ha pour 13 comptes cadastraux différents.** La cartographie ci-dessous propose une couleur par compte cadastral.

L'unique secteur à enjeu forestier couvre 37,6 ha pour un seul compte cadastral.

L'objectif est de favoriser l'émergence de pré-contrats dans ces secteurs pour l'été 2023.

La méthodologie que le prestataire suivra comprendra trois étapes :

Enquête foncière. Étape 1 : répertorier les propriétaires des parcelles localisées dans les secteurs concernés et listées à l'annexe 1. Un registre des propriétaires identifiés sera mis à jour (voir

- Tableau 1):
 - o Nom, prénom
 - o Adresse

A l'issue de cette recherche cadastrale, le prestataire avertira le SMPNR et une réunion de concertation se tiendra pour établir un plan de démarchage.

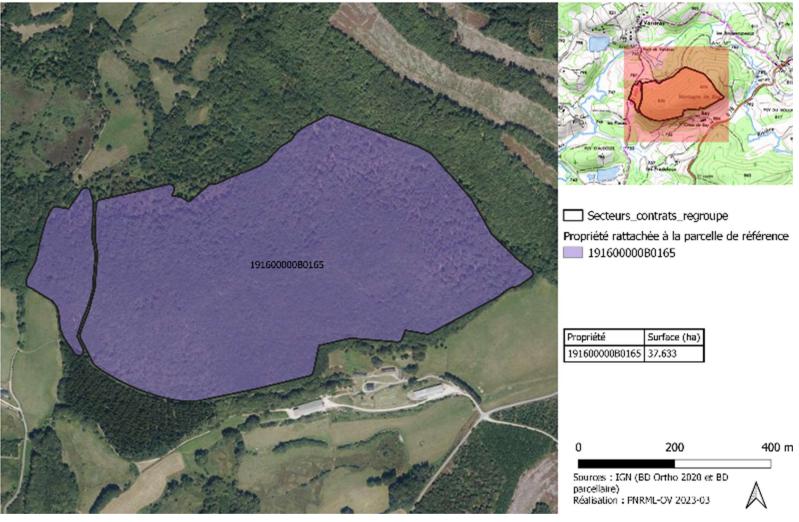
Enquête foncière. Étape 2 : démarchage des propriétaires. Un état des démarchages sera tenu à jour (voir

PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

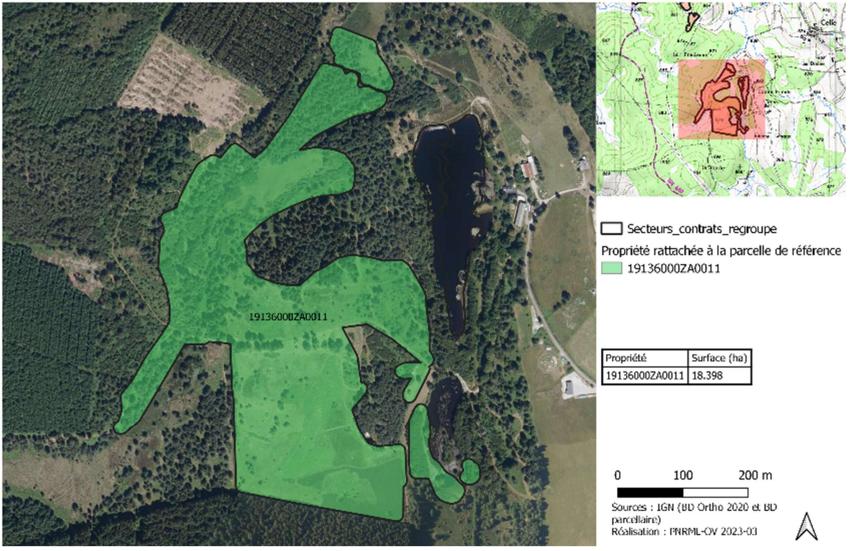
Parc Naturau Regionau de Miuvachas en Lemosin

- Tableau 1):
 - o Nom, prénom
 - Adresse
 - o Téls
 - o E-mail
 - o Contacté le
 - Accord pour signer un contrat Natura 2000
 - Intérêt pour vendre ses parcelles
 - o Intérêt pour déléguer la gestion de ses parcelles par bail, convention...)
 - Ref. contact
- Tenue d'un registre .shp des parcelles cadastrales pour lesquelles les propriétaires sont démarchés (voir Tableau 2):
 - Emprise surfacique calée sur le cadastre (si emprise éclatée, utiliser un polygone multipartie)
 - Une emprise par problématique de gestion homogène (propriétaire, type d'enjeux, type de contrat)
 - o Enjeu naturaliste
 - o Résumé des travaux à réaliser
 - o Agriculteur(s) pressentis pour la gestion
 - Commentaires
 - Type de contrat (forestier ; non agricole non forestier ; charte)
 - o Date de saisie
 - o Ref. contact (compatible avec le .xlsx pour jointure)
- Point régulier avec le SMPNR sur chaque nouvelle opportunité de contrat :
 - o Affectation des projets de contrats à une année civile (pré-contrats)
 - o Sélection des contrats à accompagner prioritairement

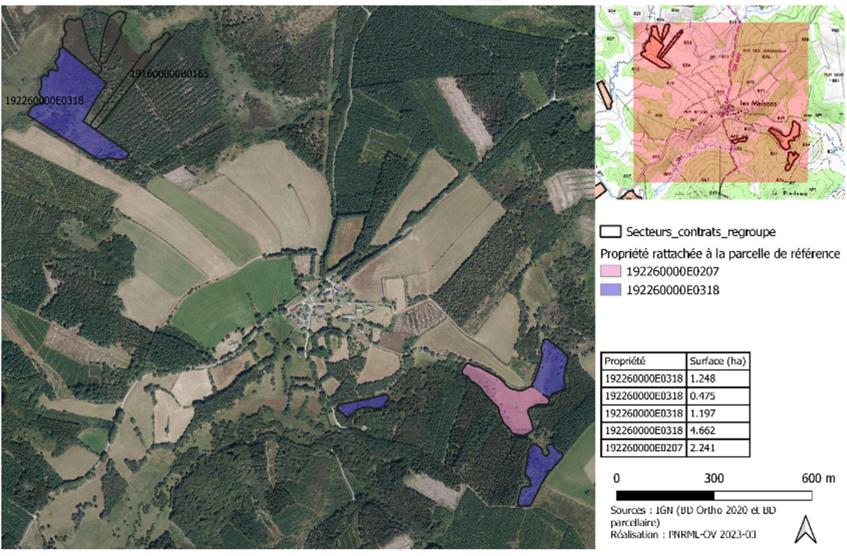




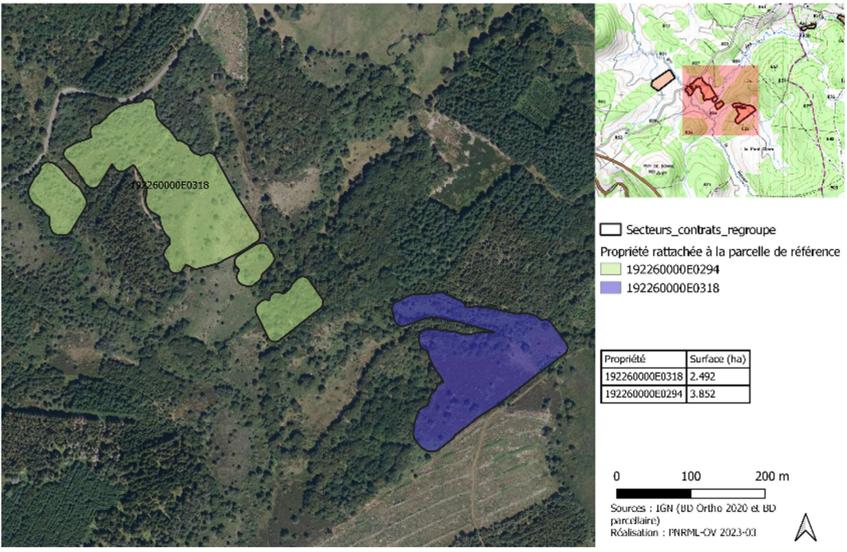




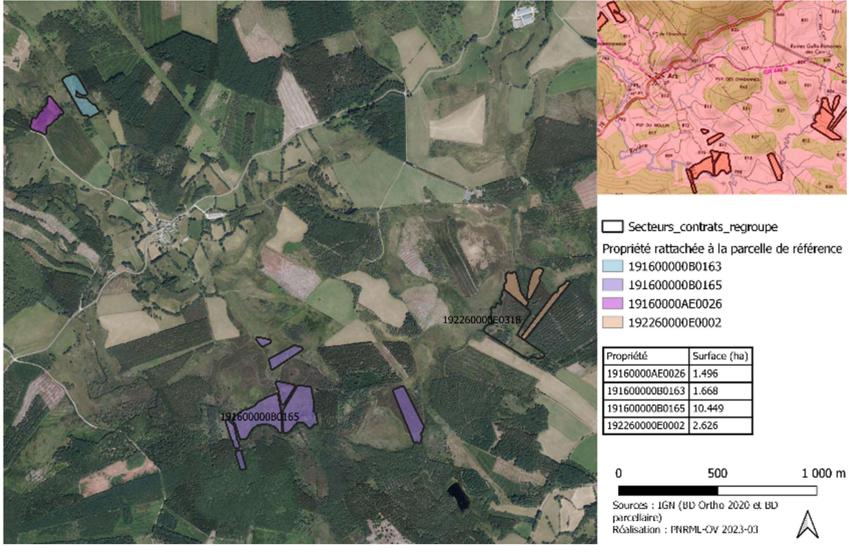




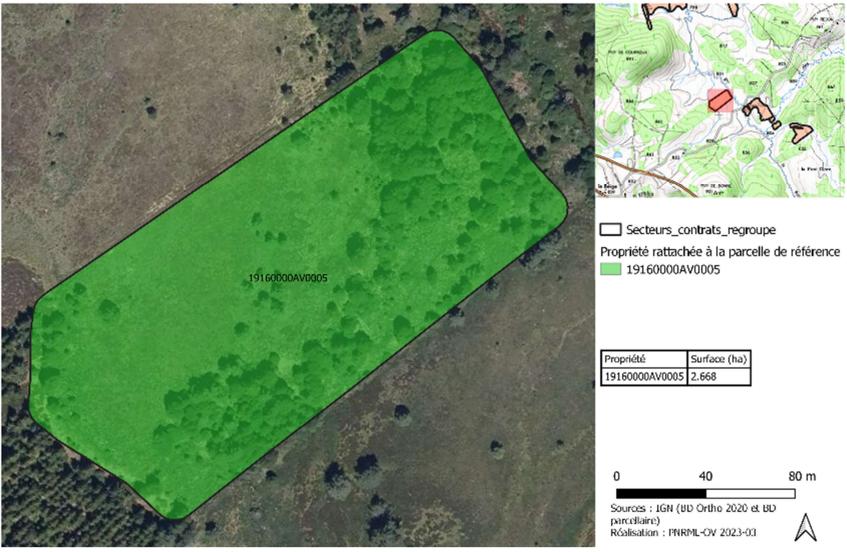




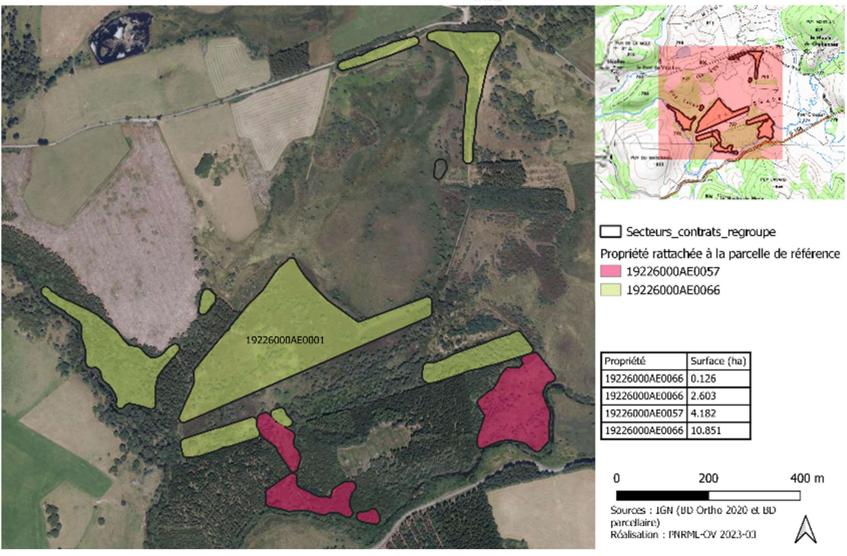




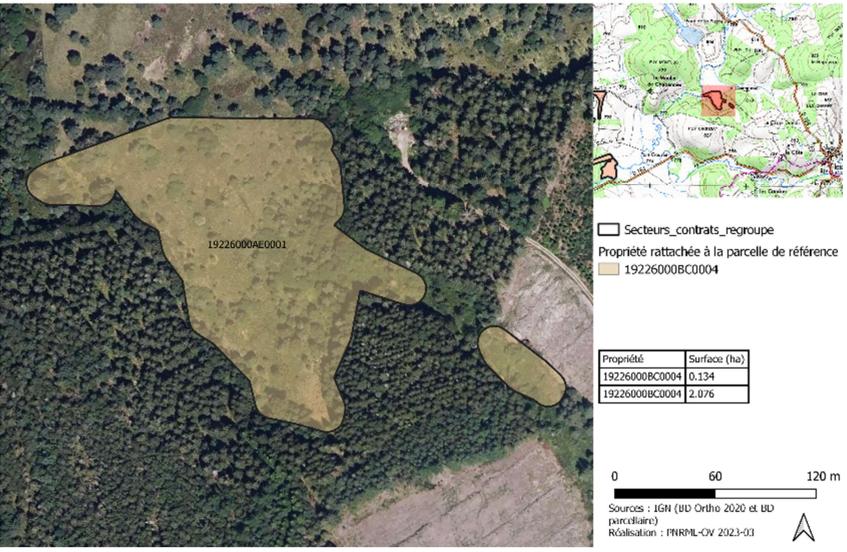












a) Contrats non agricoles et non forestiers

Suivi de contrats en cours

Le prestataire assurera le suivi des contrats Natura 2 000 en cours. Pour les contrats nécessitant un entretien par le pâturage, il veillera à la bonne application du plan de gestion pastoral prévu par le contrat. Le prestataire mettra en œuvre le protocole de suivi des parcelles engagées dans un contrat Natura 2000 tel que défini par le CBNMC.

Recherche de pré-contrats Natura 2000

Sur la base des résultats de l'enquête foncière conduite selon les modalités définies au point A, le prestataire rédigera des pré-contrats Natura 2000 pour la mi 2023 (calendrier à préciser par la Région):

- o Définition des itinéraires techniques
- Chiffrage
- Renseignement des pré-contrats et transmission à l'Administration, avec envoi d'une copie au SMPNR

b) Contrats forestiers

Recherche de pré-contrats Natura 2000

Sur la base des résultats de l'enquête foncière conduite selon les modalités définies au point A, le prestataire rédigera des pré-contrats Natura 2000 :

- o Définition des itinéraires techniques
- Chiffrage
- Renseignement des pré-contrats et transmission à l'Administration, avec envoi d'une copie au SMPNR

c) Plan de gestion pastorale

Le Groupement Pastoral des mille sonnailles mobilise chaque année la mesure d'aide au gardiennage dénommée 7.6.8 dans le Programme de Développement Rural de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette aide est bonifiée car elle concerne des surfaces pastorales localisées en site Natura 2000. L'une des conditions d'éligibilité à cette aide est que le bénéficiaire doit disposer d'un plan de gestion pastorale qui prenne en compte les enjeux liés à Natura 2000.

Ainsi, le prestataire se rapprochera de l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine, qui coordonne la rédaction du volet des plans de gestion pastorale (<u>assopasto@laposte.net</u>) et lui proposera d'assumer la rédaction du volet Natura 2000 pour les parcelles incluses dans le site LZHHV.

Le prestataire se rendra sur l'estive au commencement de la saison de pâturage puis en cours d'estive afin de s'assurer du bon déroulement de celle-ci. Il prêtera une attention particulière aux conséquences que le pâturage mis en œuvre aura sur les habitats naturels.

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le prestataire apportera aux services de l'Etat et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats d'intérêt communautaire.

Il archivera les demandes dans un fichier .shp qui sera remis au SM PNR en fin de prestation.

3. Animations et communication

Il s'agira de communiquer vers le grand public pour sensibiliser aux actions de préservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire. Les financeurs seront évoqués lors des animations ainsi que sur les supports de communication. A ce titre, les logos du FEADER, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et du PNR devront figurer sur tout document que le prestataire éditera dans le cadre de la présente mission.

La base minimale dédiée à l'action comprendra les points suivants :

- Un article illustré dans la lettre Natura 2000 de 8 pages que le SMAG PNRML souhaite éditer en fin d'année 2023.
- Mise à jour du site Internet

4. Suivi des habitats et des espèces

Les suivis de site permettront au SMPNR de disposer d'une base de données objectives permettant d'évaluer les tendances d'évolution des habitats dans le site. Ce volet comprendra notamment :

- La saisie des données naturalistes via l'interface GEONATURE gérée par le SMPNR.
- Des prises de vue géoréférencées et horodatées, à remettre au SMPNR.
- Le signalement par e-mail de toute atteinte aux habitats naturels constatée sur le terrain.
- Le signalement d'erreurs ou d'évolutions dans la description des habitats naturels du site.

5. Pilotage de l'animation du site

Un comité de pilotage sera organisé, vraisemblablement au cours du mois de Décembre 2023. Il permettra de :

- présenter le bilan triennal de l'animation du site,
- renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
- renouveler la présidence du Comité de pilotage,
- proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
- valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets, archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage. Le lien avec le prestataire sera maintenu tout au long de la période d'animation.

Temps de travail dévolu à l'action :

20 heures / Ingénieur Territorial

- Organisation des Copils
- Préparation du contenu des réunions
- Lien avec les élus
- Participation aux réunions
- Rédaction de comptes-rendus

III. ZSC LANDES DES MONEDIERES (FR 7401107)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

a) Mesures agroenvironnementales et climatiques

Un diagnostic MAEc sera réalisé par l'animatrice, sur le secteur Est du site. Le temps d'appropriation du nouveau dispositif ainsi que celui nécessaire à la réalisation des plans de gestion est compris dans le temps d'animation.

Temps de travail dévolu à l'action :

35 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Prise de contact avec les agriculteurs
- Dossier d'exploitation
- Cartographie
- Synthèse / analyse

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le SMAG du PNRML apportera aux services de l'État et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats et espèce d'intérêt communautaire du site. Une attention particulière sera portée aux activités sportives de pleine nature, dont les pratiquants affectionnent chaque année un peu plus le site Natura 2000 pour y pratiquer leur loisir. De la même façon, la commune de Chaumeil sera accompagnée dans son projet d'ouverture de sentier à travers le cirque de Freysselines.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 24 heures / Technicien territorial

Contenu:

- Enregistrement des demandes
- Analyse des risques
- Rédaction de synthèses
- Restitution aux pétitionnaires, à l'administration

3. Animations et communication

Il s'agira principalement d'accueillir le public sur site et de rédiger des communiqués au sujet du site et de l'actualité de l'animation Natura 2000.

Temps de travail dévolu à l'action :

30 heures / Technicien territorial

- Mise à jour du site internet (actualités, bilan activité, compte-rendu de COPIL, sorties, etc.)
- Contribution à la rédaction de la Lettre Natura 2000

4. Suivi des habitats et des espèces

Trois actions principales seront conduites en 2023:

- Inventaires piscicoles réalisés dans le cadre de l'appel à projets DREAL 2023 : participation aux inventaires et échanges avec le maître d'ouvrage.
- Suivi photographique du site.
- Acquisition de vues aériennes par drone.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 67 heures / Ingénieur Territorial
- 8 heures/technicien territorial

Contenu:

- Réalisation d'inventaires
- Prises de vues
- Échanges avec la FDPMA

5. Vie du réseau et prospective

a) Veille

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000, partenaires, etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

b) Révision du Docob

Il procédera à une analyse critique du Document d'objectifs qui devra permettre d'en entamer la révision. Ce travail sera mené en concertation avec les autres animateurs de sites Natura 2000 portés par le SMAG PNRML.

c) Diagnostic pastoral

Le cirque de Freysselines, en partie Sud du site, connaît une dynamique d'enfrichement continue depuis plusieurs décennies. Les landes sèches atlantiques y sont notoirement dégradées. Par ailleurs, les parcelles du secteur du Bos connaissent elles aussi une tendance au reboisement spontané, en dépit du contrat Natura 2000 qui y a été signé voici plusieurs années. En complémentarité avec les surfaces pastorales disponibles autour du site Natura 2000, un diagnostic pastoral va être commandé par le SMAG PNRML afin de tenter de constituer une estive à même d'intéresser un ou plusieurs éleveurs. Cette stratégie doit permettre à terme de mobiliser les aides régionales de soutien au pastoralisme, de façon à pérenniser l'entretien des habitats pastoraux qui seront inclus dans les itinéraires techniques annuels des fermes partenaires. Le travail du SMAG consistera en 2023 à rédiger le cahier des charges techniques pour la réalisation de ce diagnostic, à sélectionner puis à suivre le prestataire.

Temps de travail dévolu à l'action :

85 heures / Ingénieur Territorial

- Veille territoriale
- Participation aux réunions stratégiques
- Analyse du Docob
- Prospective pour une gestion pastorale du site

6. Pilotage de l'animation du site

Deux comités de pilotage seront organisés :

- un premier à l'automne, pour discuter du diagnostic pastoral,
- un second, vraisemblablement au cours du mois de Décembre 2023, qui permettra de :
 - o présenter le bilan triennal de l'animation du site,
 - o renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
 - o renouveler la présidence du Comité de pilotage,
 - o proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
 - o valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets, archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 24 heures / Ingénieur Territorial

- Organisation des Copils
- Préparation du contenu des réunions
- Lien avec les élus
- Participation aux réunions
- Rédaction de comptes-rendus

IV. ZSC GORGES DE LA VEZERE AUTOUR DE TREIGNAC (FR 7401109)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

a) Mesures agroenvironnementales et climatiques

Un diagnostic MAEc sera réalisé par l'animateur. Le temps d'appropriation du nouveau dispositif ainsi que celui nécessaire à la réalisation des plans de gestion est compris dans le temps d'animation.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 20 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Prise de contact avec les agriculteurs
- Dossier d'exploitation
- Cartographie
- Synthèse / analyse

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le SMAG du PNRML apportera aux services de l'État et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats et espèce d'intérêt communautaire du site. Une attention particulière sera portée aux activités sportives de pleine nature, notamment nautiques.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 12 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Enregistrement des demandes
- Analyse des risques
- Rédaction de synthèses
- Restitution aux pétitionnaires, à l'administration

3. Suivi des habitats et des espèces

Trois actions principales seront conduites en 2023:

- Inventaires piscicoles réalisés dans le cadre de l'appel à projets DREAL 2023 : participation aux inventaires et échanges avec le maître d'ouvrage.
- Finalisation de l'inventaire des dendro micro-habitats
- Recherche de coléoptères inscrits à l'Annexe 2 de la Directive Habitats

Temps de travail dévolu à l'action :

- 13 heures / Ingénieur Territorial
- 116 heures/technicien territorial

- Suivi de l'appel d'offres du marché d'inventaires
- Réalisation d'inventaires
- Échanges avec la FDPMA

4. Vie du réseau et prospective

a) Veille

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000, partenaires, etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

b) Révision du Docob

Il procédera à une analyse critique du Document d'objectifs qui devra permettre d'en entamer la révision. Ce travail sera mené en concertation avec les autres animateurs de sites Natura 2000 portés par le SMAG PNRML.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 50 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Veille territoriale
- Participation aux réunions stratégiques
- Analyse du Docob
- Prospective pour une gestion pastorale du site

5. Pilotage de l'animation du site

Un comité de pilotage sera organisé :

- un premier à l'automne, pour discuter du diagnostic pastoral, vraisemblablement au cours du mois de Décembre 2023, qui permettra de :
 - o présenter le bilan triennal de l'animation du site,
 - o renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
 - o renouveler la présidence du Comité de pilotage,
 - o proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
 - o valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets, archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

5 heures / Ingénieur Territorial

- Organisation des Copils
- Préparation du contenu des réunions
- Lien avec les élus
- Participation aux réunions
- Rédaction de comptes-rendus

V. ZSC FORÊT DE LA CUBESSE (FR 7401110)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

a) Contrats non agricoles et non forestiers

• Charte du site :

La charte Natura 2000 sera proposée aux propriétaires qui avaient été contactés en 2022, à l'occasion de la conduite des inventaires de coléoptères. Pour les propriétaires volontaires, l'animatrice aidera à constituer le dossier et à le déposer auprès des services du Conseil Régional.

Temps de travail dévolu aux actions :

40 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Promotion de la charte du site
- Aide au montage et au dépôt des chartes

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le SMAG du PNRML apportera aux services de l'État et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats et espèce d'intérêt communautaire du site. Le site se superposant entièrement à la ZPS, le temps de travail afférent à cette tâche sera affecté à ce dernier site.

3. Animations et communication

L'animateur contribuera à la rédaction de la Lettre Natura 2000 éditée pour les 10 sites animés par le SMAG PNRML. Les résultats d'inventaires seront développés et présentés au public à cette occasion. Par ailleurs, une sortie sur le thème du sol forestier sera organisée.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 24 heures / Ingénieur Territorial

- Rédaction, relecture
- Animation (préparation, réalisation)

4. Suivi des habitats et des espèces

Deux actions principales seront conduites en 2023, toutes les deux en lien avec de les appels à projets DREAL 2023 :

- Inventaire de chiroptères, relecture et vulgarisation des résultats
- Inventaires piscicoles réalisés dans le cadre de l'appel à projets DREAL 2023 : participation aux inventaires et échanges avec le maître d'ouvrage.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 12 heures / Ingénieur Territorial
- 12 heures / Technicien Territorial

Contenu:

- Suivi / accompagnement du prestataire qui réalisera l'étude entomologique
- Saisie des données naturalistes via l'interface GEONATURE gérée par le SMAG du PNRML

5. Vie du Réseau et Prospective

a) Veille

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000, partenaires, etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

b) Révision du Docob

Il procédera à une analyse critique du Document d'objectifs qui devra permettre d'en entamer la révision. Ce travail sera mené en concertation avec les autres animateurs de sites Natura 2000 portés par le SMAG PNRML.

Temps de travail dévolu à l'action :

25 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Veille territoriale
- Participation aux réunions stratégiques
- Analyse du Docob
- Prospective pour une gestion pastorale du site

6. Pilotage de l'animation du site

Un comité de pilotage sera organisé, vraisemblablement au cours du mois de Décembre 2023, qui permettra de :

- o présenter le bilan triennal de l'animation du site,
- o renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
- o renouveler la présidence du Comité de pilotage,
- o proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
- o valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets,

archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

24 heures / Ingénieur Territorial

- Organisation des Copils
- Préparation du contenu des réunions
- Lien avec les élus
- Participation aux réunions
- Rédaction de comptes-rendus

VI. ZSC TOURBIERES ET FONDS TOURBEUX DE BONNEFOND PERET-BEL-AIR (FR 7401123)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

a) Contrats non agricoles et non forestiers

Suivi de contrats en cours

L'animateur continuera de suivre la bonne réalisation du contrat Natura 2000 passé au lieu-dit « Les Allègres », commune de Péret-Bel-Air. La phase de pose de clôture et du dispositif d'abreuvement sera initiée.

Recherche de pré-contrats Natura 2000

Des démarchages seront conduits auprès des propriétaires et gestionnaires du site pour déposer de nouveaux pré-contrats.

Temps de travail dévolu à l'action :

70 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Organisation de visites de chantiers
- Lien entre prestataires et propriétaire
- Aide au propriétaire pour le volet administratif et financier du dossier

b) Mesures agroenvironnementales et climatiques

La liste des éleveurs ayant contractualisé des MAEc lors des précédentes campagnes sera établie. Les codes des mesures engagées seront visés et si nécessaire, les éleveurs seront contactés pour mettre à jour leur dossier et le prolonger d'un an.

Par ailleurs, l'animateur participera aux réunions préalables à l'organisation des nouvelles campagnes PAC dont le cadre sera défini au cours de la période d'animation objet du présent programme d'activité. Un objectif de 5 exploitations diagnostiquées est visé.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 70 heures / Ingénieur Territorial

Contenu

- Prise de contact avec les agriculteurs
- Réalisation de diagnostics agroécologiques
- Réalisation de plans de gestion

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le SMAG du PNRML apportera aux services de l'État et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats et espèce d'intérêt communautaire du site.

Temps de travail dévolu à l'action :

20 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Contact avec les services de l'État et/ou maîtres d'ouvrages
- Phase de terrain : visite des parcelles concernées
- Synthèse / analyse
- Cartographie éventuelle des sensibilités environnementales
- Envoi de préconisations propres aux habitats et aux espèces

3. Animations et communication

De façon générale, il s'agira d'informer, communiquer et sensibiliser aux actions de préservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire, par le biais de la diffusion de supports de communication et l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand public. L'objectif est de contribuer à la lettre de liaison commune aux 10 sites portés par le SMAG PNRML. Le thème pourra être le contrat non agricole et non forestier des Allègres. Pour ce qui est des animations, deux sorties pourront être prévues : une animation estivale auprès du grand public et un chantier avec le Conservatoire d'Espaces Naturels.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 40 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

Rédaction et diffusion d'une lettre info

- Conception (repérage circuits, ateliers / supports pédagogiques, etc.) et réalisation d'au moins une manifestation à destination du grand public ou des scolaires (animation estivale, chantier bénévole, intervention in-situ)
- Publicité (création d'affiches, diffusion sur les réseaux)

4. Suivi des habitats et des espèces

Le SMAG PNRML accompagnera la FDPPMA 19 pour la conduite des inventaires piscicoles prévus dans le cadre de l'appel à projets DREAL.

Un autre point consistera à mettre en place un suivi des parcelles engagées en Contrat Natura 2000 avec la méthode appliquée par les Conservatoires Botaniques Nationaux.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 20 heures / Ingénieur Territorial
- 16 heures / Technicien Territorial

- Réalisation d'inventaire
- Saisie des données
- Synthèse

5. Vie du Réseau et Prospective

a) Veille

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000, partenaires, etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

b) Révision du Docob

Il procédera à une analyse critique du Document d'objectifs qui devra permettre d'en entamer la révision. Ce travail sera mené en concertation avec les autres animateurs de sites Natura 2000 portés par le SMAG PNRML. Ce document d'objectifs étant à la fois ancien et hétéroclite, cette tache nécessitera un temps de travail conséquent.

Temps de travail dévolu à l'action :

250 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Veille territoriale
- Participation aux réunions stratégiques
- Analyse du Docob

6. Pilotage de l'animation du site

Un comité de pilotage sera organisé, vraisemblablement au cours du mois de Décembre 2023, qui permettra de :

- o présenter le bilan triennal de l'animation du site.
- o renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
- o renouveler la présidence du Comité de pilotage,
- o proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
- o valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets, archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 16 heures / Ingénieur Territorial
- 8 heures / Technicien Territorial

- Échanges téléphoniques et/ou mails avec les parties prenantes à l'animation du site
- Suivi du temps de travail
- Analyse des actions à mi-parcours
- Rédaction du rapport d'activité de fin d'animation
- Réflexion sur la période d'animation suivante : Analyse des perspectives et rédaction du programme d'activité

•	Préparation et animation d'un Comité de pilotage, et compte-rendu afférent

VII. ZSC VALLÉE DE LA GIOUNE (FR 7401128)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

a) Contrats non agricoles et non forestiers

Des prospections foncières seront conduites dans le secteur des Combettes (commune de Gentioux-Pigerolles), afin de promouvoir les outils contractuels. Cet ensemble tourbeux tend à s'enfricher, en dépit d'un bon potentiel naturaliste.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 45 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Démarchages fonciers
- Rédaction de pré-contrats

b) Mesures agroenvironnementales et climatiques

La liste des éleveurs ayant contractualisé des MAEc lors des précédentes campagnes sera établie. Les codes des mesures engagées seront visés et si nécessaire, les éleveurs seront contactés pour mettre à jour leur dossier et le prolonger d'un an.

Par ailleurs, l'animateur participera aux réunions préalables à l'organisation des nouvelles campagnes PAC dont le cadre sera défini au cours de la période d'animation objet du présent programme d'activité. Un objectif de 11 exploitations diagnostiquées est visé.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 100 heures / Ingénieur Territorial
- 35 heures / Technicien Territorial

- Prise de contact avec les agriculteurs
- Réalisation de diagnostics agroécologiques
- Réalisation de plans de gestion

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le SMAG du PNRML apportera aux services de l'État et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats et espèce d'intérêt communautaire du site.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 15 heures / Ingénieur Territorial
- 8 heures / Technicien territorial

Contenu:

- Contact avec les services de l'État et/ou maîtres d'ouvrages
- Phase de terrain : visite des parcelles concernées
- Synthèse / analyse
- Cartographie éventuelle des sensibilités environnementales
- Envoi de préconisations propres aux habitats et aux espèces

3. Animation et communication

L'animateur contribuera à la rédaction de la Lettre Natura 2000 éditée pour les 10 sites animés par le SMAG PNRML. Les résultats d'inventaires seront développés et présentés au public à cette occasion.

Suite à une fin de non recevoir du Conseil Municipal de Féniers, le projet de valorisation du site sera travaillé avec les communes de Gioux et de Gentioux.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 54 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Rédaction
- Rencontres avec élus locaux

4. Suivi des habitats et des espèces

L'animatrice actualisera la cartographie des habitats dans le secteur des Combettes.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 8 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Visite de parcelles et actualisation de la cartographie des habitats.
- Saisie des données naturalistes via l'interface GEONATURE gérée par le SMAG du PNRML

5. Vie du Réseau et Prospective

a) Veille

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000, partenaires, etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

b) Révision du Docob

Il procédera à une analyse critique du Document d'objectifs qui devra permettre d'en entamer la révision. Ce travail sera mené en concertation avec les autres animateurs de sites Natura 2000 portés par le SMAG PNRML. Ce document d'objectifs étant à la fois ancien et hétéroclite, cette tache nécessitera un temps de travail conséquent.

Temps de travail dévolu à l'action :

250 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Veille territoriale
- Participation aux réunions stratégiques
- Analyse du Docob

6. Pilotage de l'animation du site

Un comité de pilotage sera organisé, vraisemblablement au cours du mois de Novembre 2023, qui permettra de :

- o présenter le bilan triennal de l'animation du site,
- o renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
- o renouveler la présidence du Comité de pilotage,
- o proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
- o valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets, archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 16 heures / Ingénieur Territorial
- 4 heures / Technicien Territorial

Contenu:

- Échanges téléphoniques et/ou mails avec les parties prenantes à l'animation du site
- Suivi du temps de travail
- Analyse des actions à mi-parcours
- Rédaction du rapport d'activité de fin d'animation
- Réflexion sur la période d'animation suivante : Analyse des perspectives et rédaction du programme d'activité

Préparation et animation d'un Comité de pilotage, et compte-rendu afférent

VIII. ZSC LANDES ET ZONES HUMIDES AUTOUR DU LAC DE VASSIVIERE (FR 7401145)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

En 2021 et 2022, les prospections conduites dans les secteurs prioritaires de démarchage préalable à la signature de contrats Natura 2000 ont permis de répertorier un certain nombre de propriétaires intéressés par la contractualisation Natura 2000. Pour 2023, le travail d'enquête sera poursuivi et le lien avec les propriétaires intéressés par les contrats Natura 200 sera entretenu.

a) Recherche de nouveaux contractants

8 secteurs ont été définis pour 2023, 6 avec un enjeu pastoral (63 ha, 8 comptes cadastraux) et deux avec un enjeu forestier (53 ha et 5 comptes cadastraux).

Les secteurs à **enjeu pastoral** correspondent à des espaces agro-pastoraux stratégiques pour la conservation des habitats communautaires (prépondérance d'habitats d'intérêt communautaire). Ces surfaces n'étaient pas déclarées à la PAC en 2021, ce qui les rend a *priori* propices à l'engagement de contrats Natura 2000 non agricoles et non forestiers.

L'objectif est de favoriser l'émergence de pré-contrats dans ces secteurs pour l'été 2023.

La méthodologie demandée au prestataire comprendra trois étapes :

Enquête foncière. Étape 1 : répertorier les propriétaires des parcelles localisées dans les secteurs concernés et listées à l'annexe 1. Un registre des propriétaires identifiés sera mis à jour (voir

- Tableau 1):
 - o Nom, prénom
 - Adresse

A l'issue de cette recherche cadastrale, le prestataire avertira le SMPNR et une réunion de concertation se tiendra pour établir un plan de démarchage.

Enquête foncière. Étape 2 : démarchage des propriétaires. Un état des démarchages sera tenu à jour (voir

- Tableau 1):
 - o Nom, prénom
 - o Adresse
 - o Téls
 - o E-mail
 - o Contacté le
 - Accord pour signer un contrat Natura 2000
 - o Intérêt pour vendre ses parcelles
 - o Intérêt pour déléguer la gestion de ses parcelles par bail, convention...)
 - o Ref. contact
- Tenue d'un registre .shp des parcelles cadastrales pour lesquelles les propriétaires sont démarchés (voir Tableau 2):
 - Emprise surfacique calée sur le cadastre (si emprise éclatée, utiliser un polygone multipartie)
 - Une emprise par problématique de gestion homogène (propriétaire, type d'enjeux, type de contrat)
 - o Enjeu naturaliste
 - o Résumé des travaux à réaliser
 - o Agriculteur(s) pressentis pour la gestion
 - Commentaires
 - o Type de contrat (forestier ; non agricole non forestier ; charte)
 - o Date de saisie
 - Ref. contact (compatible avec le .xlsx pour jointure)
 - Point régulier avec le SMPNR sur chaque nouvelle opportunité de contrat :
 - o Affectation des projets de contrats à une année civile (pré-contrats)
 - Sélection des contrats à accompagner prioritairement

Annexe 1 : carte de localisation des secteurs prioritaires d'intervention

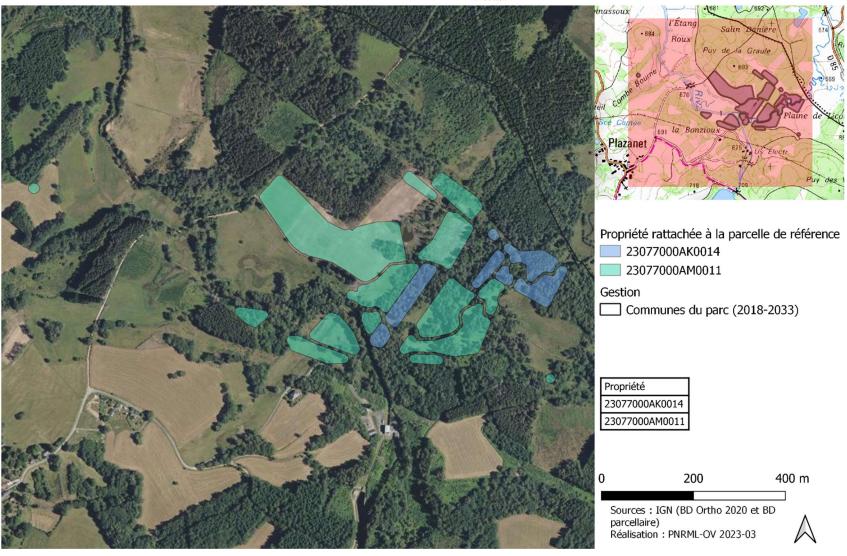
Prospection des contrats Natura 2000 Site FR7401145 Année 2023 FR7401145_Forestier_19 - Bois de Crosas



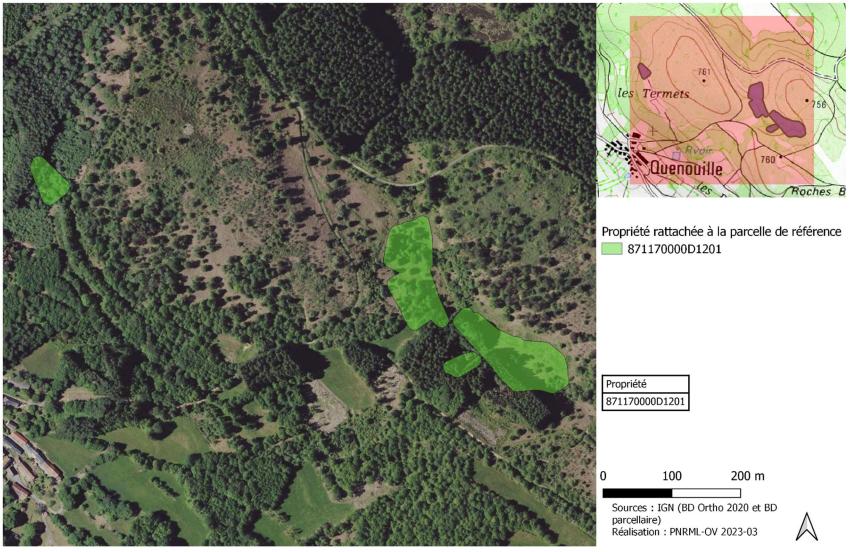


Page 39 sur 58 - SMAG PNRML - Demande de subvention pour l'animation de 10 sites Natura 2000 : programme d'activité 2023-2024

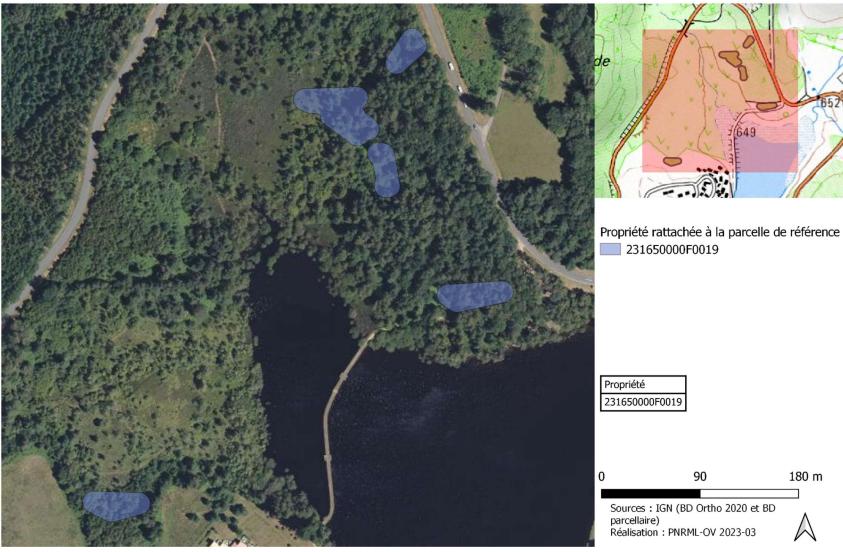














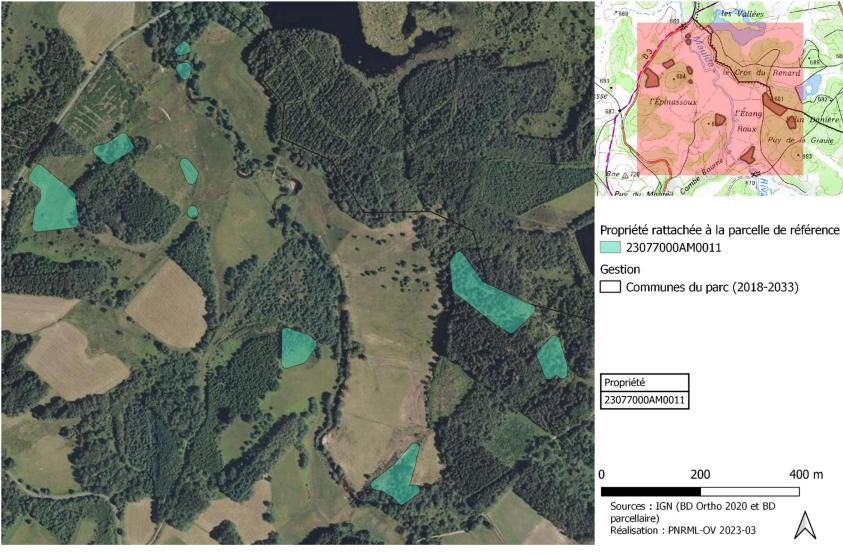


Tableau 1 : masque de saisie du fichier (ref_contact.xlsx). Une ligne par propriétaire. (pour les indivisions, les inscrire comme personne morale et mettre le contact de la personne s'étant montrée la plus volontaire dans la colonne « nom et prénom du responsable)

Si personne	Adresse	Téls	E-	Intérêt	Intérêt	Intérêt	Ref. contact
morale,			mail	pour	pour	pour	(identifiant
nom et				signer un	vendre	déléguer	unique :
prénom du				contrat	ses	la	prop_001,
responsable				Natura	parcelles.	gestion	prop_002,
				2000.	OUI/NON	de ses	prop_003)
				OUI/NON)	parcelles	
						par	
						bail).	
						OUI/NON	
r r	morale, nom et orénom du	morale, nom et orénom du	morale, nom et prénom du	morale, nom et prénom du mail	morale, nom et prénom du esponsable mail pour signer un contrat Natura 2000.	morale, nom et prénom du esponsable mail pour pour signer un vendre contrat ses Natura parcelles. 2000. OUI/NON	morale, nom et orénom du esponsable mail pour signer un contrat ses la gestion OUI/NON OUI/NON Darcelles par bail).

Tableau 2 : masque de saisie de la table attributaire (ref_parcelles.dbf)

Ref_parcelles	Ref_contact	Type_contrat	Surface	Enjeux	Résumé	Agriculteurs	Commentaire
(fonc_001,	(champ de	(Non agri		Natura	des	partenaires	
fonc_002)	jointure	non for,		2000	travaux	intéressés	
	prop_001,	forestier,			à		
	prop_002,	charte,			engager		
	prop_003)	accord de					
		pâturage)					

Sur la base des résultats de l'enquête foncière, le prestataire rédigera des pré-contrats Natura 2000 pour la mi 2023 (calendrier à préciser par la Région) :

- Définition des itinéraires techniques
- Chiffrage
- Renseignement des pré-contrats et transmission à l'Administration, avec envoi d'une copie au SMPNR

b) Suivi de contrats en cours

Le prestataire assurera le suivi des contrats Natura 2 000 en cours. Pour les contrats nécessitant un entretien par le pâturage, il veillera à la bonne application du plan de gestion pastorale prévu par le contrat. Le prestataire mettra en œuvre le protocole de suivi des parcelles engagées dans un contrat Natura 2000 tel que défini par e CBNMC.

c) Plan de gestion pastorale

Le Syndicat mixte du Lac de Vassivière mobilise chaque année la mesure d'aide au gardiennage dénommée 7.6.8 dans le Programme de Développement Rural de la Région Nouvelle Aquitaine. Cette aide est bonifiée car elle concerne des surfaces pastorales localisées en site Natura 2000. L'une des conditions d'éligibilité à cette aide est que le bénéficiaire doit disposer d'un plan de gestion pastorale qui prenne en compte les enjeux liés à Natura 2000.

Ainsi, le prestataire se rapprochera de l'Association pour le Pastoralisme de la Montagne Limousine, qui coordonne la rédaction du volet des plans de gestion pastorale (<u>assopasto@laposte.net</u>) et lui proposera d'assumer la rédaction du volet Natura 2000 pour les parcelles incluses dans le site FR 7401145.

Le prestataire se rendra sur l'estive au commencement de la saison de pâturage puis en cours d'estive afin de s'assurer du bon déroulement de celle-ci. Il prêtera une attention particulière aux conséquences que le pâturage mis en œuvre aura sur les habitats naturels.

Le prestataire s'impliquera dans l'évolution du projet pastoral global du site et de ses abords, notamment en s'impliquant dans les réflexions préalables à la création de structures pastorales collectives (Groupements Pastoraux, Associations Foncières Pastorales...).

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le prestataire apportera aux services de l'Etat et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats d'intérêt communautaire.

Il archivera les demandes dans un fichier .shp qui sera remis au SM PNR en fin de prestation.

3. Animation et communication

Il s'agira de communiquer vers le grand public pour sensibiliser aux actions de préservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire. Les financeurs seront évoqués lors des animations ainsi que sur les supports de communication. A ce titre, les logos du FEADER, du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et du PNR devront figurer sur tout document que le prestataire éditera dans le cadre de la présente mission.

La base minimale dédiée à l'action comprendra les points suivants :

- Un article illustré dans la lettre Natura 2000 de 8 pages que le SMAG PNRML souhaite éditer en fin d'année 2023.
- Mise à jour du site Internet

4. Suivi des habitats et des espèces

Les suivis de site permettront au SMPNR de disposer d'une base de données objectives permettant d'évaluer les tendances d'évolution des habitats dans le site. Ce volet comprendra notamment :

- La saisie des données naturalistes via l'interface GEONATURE gérée par le SMPNR.
- Des prises de vue géoréférencées et horodatées, à remettre au SMPNR.
- Le signalement par e-mail de toute atteinte aux habitats naturels constatée sur le terrain.
- Le signalement d'erreurs ou d'évolutions dans la description des habitats naturels du site.

5. Vie du Réseau et Prospective

a) Veille

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000, partenaires, etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

b) Révision du Docob

Il s'agira de permettre au SMPNR d'archiver le travail d'animation accompli pour le site au cours de la période triennale 2021 à 2023 compris. A ce titre, le prestataire devra rédiger :

- un rapport d'activité 2023
- un rapport d'animation 2020-2023
- une note d'opportunité de la révision du Document d'Objectifs qui devra permettre de lancer le chantier de sa Révision en 2024. Ce travail consistera à rentrer dans un tableur un état des lieux du Docob et de sa mise en œuvre. Une journée de formation sera prévue par le SMAG PNRML avant de procéder au remplissage de ce tableur. Cette réunion devrait avoir lieu au cours de l'automne 2023.

6. Pilotage de l'animation du site

Un comité de pilotage sera organisé, vraisemblablement au cours du mois de Novembre 2023, qui permettra de :

- o présenter le bilan triennal de l'animation du site,
- o renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
- o renouveler la présidence du Comité de pilotage,
- o proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
- o valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets, archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 20 heures / Ingénieur Territorial

- Organisation des Copils
- Préparation du contenu des réunions
- Lien avec les élus
- Participation aux réunions
- Rédaction de comptes-rendus

IX. ZSC HAUTE-VALLÉE DE LA VIENNE (FR 7401148)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

a) Contrats non agricoles et non forestiers

Charte du site :

L'objectif sera de promouvoir la charte auprès des divers propriétaires contactés ou rencontrés lors de la période d'animation à venir. 2 contacts sont d'ores-et-déjà établis avec des personnes intéressées par la Charte. La promotion de la Charte Natura 2000 de la ZPS sera assurée concomitamment lorsque les parcelles visées se trouvent également incluses dans son périmètre.

• Contrats Natura 2000:

(1) Suivi du contrat non-agricole non-forestier en cours sur le secteur de la Berbeyrolle à Tarnac (19)

Un contrat non-agricole non-forestier d'envergure a été initié fin 2020 sur le bassin versant de la Berbeyrolle inclus aussi bien dans la Z.S.C. « Haute Vallée de la Vienne » que la Z.P.S. « Plateau de Millevaches ». Une action complémentaire a été mise en œuvre sur une coupe résineuse contigüe avec un objectif de retour de la lande sèche.

Les travaux de restauration sont terminés (bûcheronnage, passerelles, rédaction d'un plan de gestion pastoral) et une première saison de pâturage s'est déroulée en 2022. Un suivi des parcelles sera effectué en 2023. Un temps sera prévu pour accompagner l'agricultrice dans la mise en place de son pâturage au printemps 2023 (respect du plan de gestion pastoral).

(2) Recherche et accompagnement de nouveaux contrats

Un contrat non agricole et non forestier est à l'étude avec le conservatoire d'espaces naturels du Limousin.

(3) Mesures Agroenvironnementales et climatiques

2023 marque le changement de programmation PAC. Il s'agira donc de s'approprier le nouveau dispositif et de contribuer à sa déclinaison locale, ainsi que de renouveller les engagements souscrits préalablement. Un objectif de 8 dossiers est proposé pour le site.

Autres outils financiers :

L'animateur vérifiera que les actions pastorales financées par le type d'opération 7.6 B « Mise en valeur des espaces pastoraux », issues du Plan de Développement Rural de Nouvelle Aquitaine, sont bien compatibles avec le contenu du Docob du site. Cela se traduira notamment par la relecture et éventuellement l'amendement des plans de gestion pastorale.

Temps de travail dévolu aux actions :

• 160 heures / Ingénieur Territorial

- Promotion de la charte du site
- Suivi administratif et technique du contrat Natura 2000 non agricole et non forestier souscrit en 2020
- Recherche de pré-contrats
- Promotion des MAFc.

Il vise à la restauration et la remise en pâturage d'une ancienne lande sèche sur une coupe à blanc forestière survenue en 2021.

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le SMAG du PNRML apportera aux services de l'État et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats et espèce d'intérêt communautaire du site. Un forfait de 10 à 20 dossiers est prévu pour cette période d'animation. À noter que la recrudescence des projets de manifestations sportives de pleine nature justifie une augmentation du temps affecté à cet item.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 120 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Contact avec les services de l'État et/ou maîtres d'ouvrages
- Phase de terrain : visite des parcelles concernées
- Synthèse / analyse
- Cartographie éventuelle des sensibilités environnementales
- Envoi de préconisations propres aux habitats et aux espèces

3. Animations et communication

De façon générale, il s'agira d'informer, communiquer et sensibiliser aux actions de préservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire par le biais du site internet du site, la diffusion de supports de communication et l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand public. Cette année, la communication papier sera intégrée à une édition commune aux dix sites Natura 2000 portés par le PNR. Pour ce qui est des sorties grand public, le principe d'une sortie en canoë sur la Vienne, la participation à une transhumance et l'organisation d'un chantier bénévole sont maintenus.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 82 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Mise à jour du site internet (bilan activité, compte-rendu de COPIL, actualités, sorties, etc.)
- Conception (repérage circuits, ateliers / supports pédagogiques, etc.) et réalisation d'au moins deux manifestations à destination du grand public ou des scolaires (animation estivale, chantier bénévole, intervention in-situ)
- Publicité (création d'affiches, diffusion sur les réseaux sociaux et moyens de communication du Parc, réalisation d'interview, etc.)
- Réflexion sur le devenir de la plaquette du site et/ou conception d'autres outils de communication

4. Suivi des habitats et des espèces

Deux volets principaux seront traités en 2023 :

 Le suivi des 11 placettes témoin sur le contrat Natura 2000 engagé en 2020. La méthode appliquée sera celle qui est conseillée par le Conservatoire Botanique pour le suivi des contrats Natura 2000. - L'accompagnement de la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux aquatiques de la Corrèze, qui réalisera des inventaires sur la Vienne et ses affluents, dans le cadre de l'appel à projets DREAL 2023.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 100 heures / Ingénieur Territorial
- 30 heures / Technicien Territorial

Contenu:

- Prises de vue géoréférencées et horodatées des habitats du site
- Suivi des placettes de gestion et saisie des résultats
- Saisie des données naturalistes via l'interface GEONATURE gérée par le SMAG du PNRML
- Participation aux inventaires piscicoles

5. Vie du réseau et prospective

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000; partenaires; programme «Sources en action»; plans régionaux d'actions; stratégie régionale sur la biodiversité; etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

Ce volet comprendra les échanges avec les services de l'État et ceux de la Région, ainsi que des saisies dans le logiciel SIN2.

Une relecture critique du Document d'objectifs sera conduite, dans la perspective d'en rédiger une nouvelle version.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 105 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Veille territoriale
- Participation aux réunions stratégiques
- Participation à la rédaction de documents de cadrage
- Appropriation et saisies dans SIN2

6. Pilotage de l'animation du site

Deux comités de pilotage seront organisés.

Un premier aura lieu sur le terrain, en fin d'été, et permettra de visiter la parcelle engagée en contrat Natura 2000 à Tarnac.

Un second aura lieu, vraisemblablement au cours du mois de décembre 2023 et permettra de :

- o présenter le bilan triennal de l'animation du site,
- o renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
- o renouveler la présidence du Comité de pilotage,
- o proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
- o valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets,

archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

60 heures / Ingénieur Territorial

- Échanges téléphoniques et/ou mails avec les parties prenantes à l'animation du site
- Suivi du temps de travail
- Analyse des actions à mi-parcours
- Rédaction du rapport d'activité de fin d'animation
- Réflexion sur la période d'animation suivante : Analyse des perspectives et rédaction du programme d'activité
- Préparation et animation d'un Comité de pilotage, et compte-rendu afférent

X. ZPS PLATEAU DE MILLEVACHES (FR 741 2003)

1. Gestion en faveur des habitats et des espèces

a) Contrats Natura 2000

En 2022, deux contrats Natura 2000 déposés auprès de l'Administration n'ont pas pu être instruits avant le transfert de compétence au Conseil Régional. Ils seront donc mis à jour et déposés de nouveau auprès du service instructeur. Les contrats en cours seront suivis (accompagnement pour les demandes de mise en paiement, suivis de chantiers...). De nouveaux projets de contrats seront recherchés en cohérence avec les secteurs prioritaires définis pour les ZSC.

b) Mesures Agroenvironnementales et climatiques

2023 marque le changement de programmation PAC. Il s'agira donc de s'approprier le nouveau dispositif et de contribuer à sa déclinaison locale, ainsi que de renouveler les engagements souscrits préalablement. Un objectif de 27 dossiers est proposé pour le site, sans tenir compte des contrats qui seront signés dans la ZPS grâce à une animation réalisée au titre d'une ZSC ou à celle du Projet Agroenvironnemental et Climatique. La réalisation des plans de gestion correspondant aux MAEc souscrites sera assurée entre le 15 mai et le 15 septembre.

c) Autres outils financiers:

L'animateur vérifiera que les actions pastorales financées par le type d'opération 7.6 B « Mise en valeur des espaces pastoraux », issues du Plan de Développement Rural de Nouvelle Aquitaine, sont bien compatibles avec le contenu du Docob du site. Cela se traduira notamment par la relecture et éventuellement l'amendement des plans de gestion pastorale.

d) Actions expérimentales

(1) Pose de nichoirs à chouette de Tengmalm

En partenariat avec l'Office National des Forêts, 10 nichoirs à chouette de Tengmalm seront posés dans des forêts soumises au Régime Forestier. Cette action comprendra un volet pédagogique important, que ce soit lors de la phase de construction des nichoirs, de leur pose ou de leur suivi.

(1) Installation de plateformes de nourrissage de milan

Le milan royal s'implante progressivement dans la ZPS, avec une population nicheuse comptant chaque année quelques couples et des dortoirs hivernaux qui ont atteint 80 individus en 2022-2023. Ces données attestent de l'attrait exercé par le site Natura 2000 pour une espèce qui reste menacée à l'échelle mondiale. Une étude préalable à l'installation de plateformes de nourrissage sera donc conduite.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 780 heures / Ingénieur Territorial
- 128 heures / Technicien territorial

- Appropriation technique des dispositifs contractuels
- Promotion des outils contractuels
- Partenariats et signature de conventions
- Études de cas, recherches bibliographiques et réglementaires

2. Incidences et prévention des dommages aux habitats et aux espèces

Le SMAG du PNRML apportera aux services de l'État et/ou aux maîtres d'ouvrages de plans, projets, travaux soumis à évaluation des incidences Natura 2000, toute information, conseil ou avis permettant d'éviter, réduire ou compenser les impacts sur les habitats et espèce d'intérêt communautaire du site. Un estimatif de 70 dossiers est budaété pour la période.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 50 heures / Ingénieur Territorial
- 300 heures / Technicien territorial

Contenu:

- Contact avec les services de l'État et/ou maîtres d'ouvrages
- Phase de terrain : visite des parcelles concernées
- Synthèse/analyse/relecture
- Cartographie éventuelle des sensibilités environnementales
- Envoi de préconisations propres aux habitats et aux espèces

3. Animations et communication

De façon générale, il s'agira d'informer, communiquer et sensibiliser aux actions de préservation du patrimoine naturel d'intérêt communautaire par le biais du site internet du site, la diffusion de supports de communication et l'organisation de manifestations destinées aux scolaires et au grand public. Un chantier bénévole pourra être organisé en complément d'actions prévues dans le cadre de contrats Natura 2000.

En 2023, un temps sera réservé pour la mise en place de formations destinées aux éleveurs ayant souscrit des MAEc.

Temps de travail dévolu à l'action :

- 82 heures / Ingénieur Territorial
- 12 heures / Technicien Territorial

Contenu:

- Conception et mise en œuvre de journées de formation/sensibilisation pour public professionnel ou scolaire
- Organisation de chantiers bénévoles

4. Suivi des habitats et des espèces

Le suivi des espèces déterminantes de la ZPS sera poursuivi. En 2023, le programme s'organisera notamment autour des taches suivantes :

- Suivi de la population nicheuse de circaète,
- Suivi de la population nicheuse de chouette de Tengmalm,
- Suivi de l'échantillonde la population nicheuse de pie-grièche écorcheur,
- Prospections « petites chouettes de mntagne » (Tengmalm et chevêchette)
- Suivis migration (printemps et automne)

- Suivi du prestataire en charge de la réalisation des inventaires STOC (suivi temporelle des oiseaux communs)

Temps de travail dévolu à l'action :

- 480 heures / Technicien Territorial
- 343 heures / Ingénieur Territorial géomaticien

Contenu:

- Suivi / accompagnement du prestataire qui réalisera l'étude entomologique
- Saisie des données naturalistes via l'interface GEONATURE gérée par le SMAG du PNRML

5. Vie du réseau et prospective

L'animateur référent du site se tiendra à jour des évolutions réglementaires liées à Natura 2000, échangera avec les autres acteurs régionaux (réseau Natura 2000; partenaires; programme «Sources en action»; plans régionaux d'actions; stratégie régionale sur la biodiversité; etc.) et s'assurera de la bonne complémentarité et articulation avec les autres politiques publiques.

Ce volet comprendra les échanges avec les services de l'État et ceux de la Région.

Une relecture critique du Document d'objectifs sera conduite, dans la perspective d'en rédiger une nouvelle version.

Temps de travail dévolu à l'action :

50 heures / Ingénieur Territorial

Contenu:

- Veille territoriale
- Participation aux réunions du réseau Natura 2000
- Relecture critique du Docob

6. Pilotage de l'animation du site

Un comité de pilotage sera organisé, vraisemblablement au cours du mois de décembre 2023. Il permettra de :

- o présenter le bilan triennal de l'animation du site,
- o renouveler la structure porteuse de l'animation du site,
- o renouveler la présidence du Comité de pilotage,
- o proposer un programme d'activité pour la future période d'animation,
- o valider la proposition méthodologique de révision du Document d'Objectifs.

Afin de pouvoir présenter un bilan fiable lors de ce Comité, la tenue d'un tableau de bord tout au long de la période d'animation sera assurée : enregistrement des temps de travail et des trajets, archivage des dépenses et des procédures de commande publique, élaboration de rapports et de programmes d'activité, lien avec les élus locaux et la présidence du comité de pilotage.

Temps de travail dévolu à l'action :

30 heures / Ingénieur Territorial coordinateur

Contenu:

Échanges téléphoniques et/ou mails avec les parties prenantes à l'animation du site

- Suivi du temps de travail
- Analyse des actions à mi-parcours
- Rédaction du rapport d'activité de fin d'animation
- Réflexion sur la période d'animation suivante : Analyse des perspectives et rédaction du programme d'activité
- Préparation et animation d'un Comité de pilotage, et compte-rendu afférent

XI. ANIMATION MULTISITE

1. Animations et communication

En 2023, le principal projet sera l'édition d'une lettre Natura 2000 commune aux 10 sites portés par le PNR. Le temps de travail nécessaire à la conception de la maquette et à l'harmonisation des contenus relèvera de l'animation multisite.

Temps de travail dévolu à l'action :

• 75 heures / Ingénieur Territorial coordinateur

Contenu:

- Conception de la maquette
- Gestion du volet technique des marchés publics
- Coordination du travail de rédaction

2. Vie du réseau et prospective

Il s'agira essentiellement d'organiser un cadre méthodologique pour la relecture critique des 10 Docobs pour lesquels un travail de révision est envisagé.

Temps de travail dévolu à l'action :

200 heures / Ingénieur Territorial

- Co-construction avec les animateurs
- Propositions méthodologiques
- Conception de maquettes et modèles de documents